



FORMATION

LA MISE EN OEUVRE DU RÈGLEMENT
GÉNÉRAL À LA PROTECTION DES
DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL
(RGPD)



accessjurist.com
info@accessjurist.com
09.86.46.56.52
07.62.66.99.28





PROGRAMME DE FORMATION

La mise en œuvre du Règlement Général à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD)

CONTACT ET INSCRIPTION

- Par téléphone au 09.86.46.56.62 ou au 07.62.66.99.28
- Par courriel à : info@accessjurist.com
- Par l'envoi du formulaire de contact prévu à l'onglet "Formation sur-mesure" du Site internet : www.accessjurist.com

CONTENU DE LA FORMATION

- I. Présentation du règlement européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD)
- II. Le champ d'application du RGPD
- III. Les droits des personnes
- IV. Les obligations en matière de collecte des données à caractère personnel
- V. Les obligations relatives au traitement des données à caractère personnel
- VI. Le rôle du DPO (Data Protection Officer ou Délégué à la protection des données.)
- VII. La mise en jeu des responsabilités
- VIII. L'établissement des processus de conformité : cartographier les données en fonction de leurs typologies, établissement des règles et outils de traitements
gestion des réclamations clients (registre du traitement des données)
- IX. Cas pratiques
- X. Correction du questionnaire séquentiel, des cas pratiques et évaluation

INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée de la formation : 7 heures
- Métiers associés : K1903 : Défense et conseil juridique
- Formation éligible à un financement CPF, OPCO et pôle emploi